



La DGESCO vient d'annoncer en conseil d'administration le 18 décembre, la feuille de route de Réseau Canopé, sur des décisions arbitrées au plus haut niveau.

Elle s'applique dès janvier 2020 et sera mise en œuvre dès janvier 2021. Il s'agit de recentrer les missions sur la formation continue en ligne, en abandonnant complètement l'édition papier et de nombreuses autres missions, à définir. Il s'agit de démanteler le réseau, en séparant le siège des implantations en territoire, qui seront transférées aux académies sous la responsabilité hiérarchique des recteurs. Il s'agit d'une restructuration brutale, sans concertation avec les agents et leurs représentants, sans considération pour les personnels. Les incohérences et les incertitudes restent toujours aussi nombreuses : le calendrier et les modalités des concertations ne sont pas fixés, le calendrier de la mise en œuvre non plus. Il n'y a ni modèle économique ni moyens financiers pour assurer les missions à venir.

Nous refusons la méthode employée et nous refusons les conclusions. Réseau Canopé est riche de son réseau, de ses agents et de ses métiers, nous nous battons pour qu'ils continuent d'exister.

Mobilisons-nous, soutenez-nous.

Les représentant.e.s des 5 organisations syndicales siégeant pour Réseau Canopé